

Mathieu Guillet

Naissance : vers 1670, fils de Mathieu Guillet et de Louise Metay.
Première mention au Canada : Mariage à Cap-Saint-Vincent, le 26 novembre 1700 avec Marie Pelletier.

Mathieu Guillet, tonnelier et Jeanne Regnaud, les arrières grands-parents de notre migrant, ont eu au moins quatre enfants :

Jean.
François.
Louise.
Morice.

Jean décédera avant le partage des biens de ses parents en janvier 1655.

François Guillet, tonnelier au village du Morinand également épousera en août 1653, selon le contrat de mariage passé le 10 août 1653, Renée Mestre, dont le père décédé, était aussi tonnelier et l'époux de Marie Nyau. Renée est dotée de ses droits mobiliers et immobiliers à cause du décès de son père ainsi, que de son grand-père paternel, Mathurin Nyau qui a eu également Jean Nyau, époux de Marguerite Boullineau et Louise Nyau. Elle reçoit « un lit de plume et son traversin, deux couvertes, un châlit de bois de noyer et un coffre en bois de sap ». François Guillet apporte tous les biens immeubles, domaines et héritages qu'il a reçu par le décès de sa mère pour en jouir et en disposer ainsi que trois pièces de vignes, situées dans la paroisse de Saint-Martin, d'une superficie totale de 1700 ceps, qui devront être partagées avec ses frères et soeur au moment du décès de leur père.

François traitera à la place de son père, ce dernier ayant déclaré en janvier 1655 ne pouvoir s'occuper de ses biens au vu de son grand âge. Gaspard France, qui avait loué une maison au village du Morinand, avec une petite cour dans laquelle se trouve un puits et un petit jardin derrière, contenant 150 ceps à planter, au père de François, reçoit donc, un an après ce partage, une somme de vendange blanche et deux chapons qui forment une rente foncière annuelle et perpétuelle, de la part cette fois de François Guillet. Le même acte réapparaîtra encore en 1661.

Louise Guillet, du village du Morinand, épouse quant à elle en 1648, selon le contrat établi le 15 décembre 1648, René Duport, un autre tonnelier, fils de Pierre Duport et de Perrine Girault, du village des Mouches, paroisse de Sainte-Marie. Sa mère, Jeanne Regnaud est décédée au moment de son contrat de mariage.

Louise apporte une dot de 100 livres et deux pièces de vigne de chacune un quarteron et René, son futur, apporte un pièce de vigne d'une superficie d'un demi quartier. Ils pourront jouir des vignes jusqu'au décès de leurs parents et seront tenus de les rapporter avec les autres biens qui auront pu être délaissés par Duport et sa femme et ledit Guillet, pour être partagées avec ses frères et soeurs. Le couple aura au moins un enfant, Marie qui épousera Jacques Plaideau, fils de Pierre et de feu Anne Moynard.

Morice Guillet, sera le premier à se marier selon son contrat passé en février 1642. Ce tonnelier du village du Morinand, comme ses parents, épouse Marie Moynard, la fille de Nicolas Moynard[7], laboureur et de Marie Crusleau, demeurant également au village du Morinand. La jeune fille apporte une dot de 100 livres et deux pièces de un quarteron

chacune. Morice Guillet recevra au jour de la bénédiction nuptiale 100 livres ainsi que la jouissance d'un demi quartier de vigne en deux pièces situées dans la paroisse de Saint-Martin, d'une superficie de 1700 et 300 ceps.

Dans le contrat il est stipulé qu'ils peuvent disposer des vignes jusqu'au décès de l'un des deux époux. Le survivant sera tenu de les rapporter avec les autres domaines pour être partagées. Le premier décédant promet de garantir au survivant les biens meubles ainsi que le demi quartier de vigne déclaré pour en jouir au titre d'usufruit, à la charge d'en payer les droits seigneuriaux.

Le 2 janvier 1655, Mathieu Guillet, marchand demeurant au village du Morinand, se voyant âgé et incapable de pouvoir régir et gouverner ses biens et ceux acquis avec Jeanne Regnaud, sa femme, en fait le partage en trois lots à ses enfants, cités précédemment :

François Guillet, demeurant au Morinand reçoit une maison avec ses appartenances et dépendances, une cour, un jardin de 300 ceps à planter, située au village et dizaine du Morinand et 3500 ceps de vignes en quatre pièces de 400 à 1700 ceps. Ce lot devra continuer de payer pour la possession de la maison et de deux pièces de vigne, une pipe de vin blanc de rente foncière annuelle à Catherine Boumiquaud, veuve de Pierre Durand.

Morice Guillet, du Morinand, bénéficie d'une maison et d'un jardin joignant celle-ci, de 200 ceps à planter au village et dizaine du Morinand, ainsi que de 3400 ceps de vigne et 1000 ceps de terre en sept pièces. Ce lot devra également payer pour la maison et vignes une barrique de vin blanc et la moitié d'un quart de vin blanc de rente foncière.

Le lot de René Duport et Louise Guillet, demeurant au village des Mouches, à Sainte-Marie, est constitué de 6300 ceps en huit pièces ainsi que d'un quart de vin blanc de rente foncière due par Pierre Jaudoin. Le lot devra aussi payer pour la pièce d'un tiers de quarteron, une barrique de vin blanc de rente foncière à Pierre Herbert et pour une autre pièce, une autre barrique à Catherine Boumiquaud.

Il est précisé dans le contrat de partage que le premier lot étant de plus grande valeur, il devra payer 40 livres aux deux autres. Ils ont également consenti que leur père puisse jouir de la moitié de certaines pièces de vigne ainsi que de la maison échue au second lot.

Trois ans après le partage des biens de leurs parents, Morice et son frère François, échangeront une pièce de vigne, rapprochant la pièce héritée d'une autre de leur vigne et le même jour, Morice cédera à François un jardin joignant la maison de François pour 45 livres. Ils tentent ainsi d'éviter la dispersion de leurs biens fonciers.

Signalons que Morice vend la pièce de vigne de 1500 ceps qu'il a reçu de son père cinq mois auparavant, à Pierre Goguet.

Morice et Marie Moynard ont eu au moins 5 enfants :
Marie.
Marie.
Maurice.
Gabrielle.
Mathieu.

Marie Guillet est inhumé le 5 janvier 1670, à l'âge de 23 ans. Elle n'assistera donc pas au mariage de sa sœur homonyme.

En effet, Marie Guillet épouse Mathurin Clerc, tonnelier, fils de Jacques Clerc et de Anne Allaud, demeurant au bourg de Saint-Martin, selon le contrat de mariage passé le 21 novembre 1678. La fille de Morice Guillet aura en dot ses droits mobiliers et immobiliers en raison du décès de sa mère, Marie Moynard et Mathurin Clerc apporte 300 livres. Mathieu Guillet, notre migrant sans doute âgé de 8 ans, est présent lors du contrat avec ses parents Mathieu Guillet et Louise Metay.

Ces derniers se sont mariés à la chapelle du Bois en février 1667, tous les deux en première noce. Les parents de Louise Metay, Jean Metay

et Catherine Heurnoyeau étaient tous les deux décédés au moment du mariage.

Par la suite Mathieu Guillet, qualifié de laboureur ou de tonnelier, selon les cas et Louise Metay apparaîtront dans les sources martinaises plusieurs fois.

Ainsi en 1670, où ils échangent deux pièces de vigne de 400 et 800 ceps contre une pièce de vigne de 530 ceps à François Lefort, maître maçon à La Couarde. La même année, ils font baptiser leur fille, Gabrielle à Saint-Martin.

Le 18 mars 1674, Louise Metay donne naissance à une autre fille, Marie.

Ensuite, le 9 mai 1677, ils vendent à Pierre Guilloton, farinier, une pièce de terre de 100 ceps pour 37 livres, 10 soles et ainsi ils demeurent quitte de la somme de 27 livres, 10 soles que le couple devait au farinier.

Mathieu Guillet apparaît pour la première fois en Nouvelle-France à l'occasion de son mariage à Cap-Saint-Ignace, le 26 novembre 1700 avec Marie Pelletier, veuve de Jacques Gerbert et avec laquelle il a sept enfants. Au recensement de 1700, il déclare avoir 30 ans. Marie Pelletier est inhumée le 6 novembre 1725 à Cap-Saint-Ignace, alors que son époux, Mathieu Guillet exerce la profession de bedeau.

A noter qu'un certain Jean Guillet, originaire de La Flotte s'est engagé pour la Nouvelle-France à Pierre Gaigneur, marchand de la Rochelle, le 27 mars 1665, à partir pour Québec, sur le « Cat » de Hollande dont le capitaine est Charles Babin.

Cela pour trois ans et 80 livres par an. Il s'agit vraisemblablement du même Jean Guillet, qui épouse le 21 novembre 1690, Marie Meunier, également originaire de La Flotte dans l'île de Ré, dont la notice suivra.

Sources :

JETTÉ, René. Dictionnaire généalogique des familles du Québec : des origines à 1730. Montréal, Les presses universitaires de Montréal, 1983.

Contrat de mariage entre Morice Guillet et Marie Moynard, le 00-02-1642, 3 E 3312, Jamon.

Contrat de mariage entre René Duport et Louise Guillet, le 10-12-1648, 3 E 3312, Jamon.

Mariage de Jean Guillet et de Catherine Chevallier, le 07-02-1652, registres paroissiaux de La Flotte.

Contrat de mariage entre François Guillet et Renée Mestre, le 00-08-1653, 3 E 3312, Jamon.

Partage entre Mathieu Guillet et ses enfants, le 02-01-1655, 3 E 3312, Jamon.

Vente et transport de Morice Guillet à Pierre Goguet, le 27-05-1655, 3 E 3312, Jamon.

Antipoque entre Gaspard France et François Guillet, le 24-06-1656, 3 E 3318, Lambert.

Echange et vente entre Morice Guillet et François Guillet, le 03-12-1658, 3 E 3313 Jamon.

Antipoque entre Gaspard France et François Guillet, le 15-11-1661, 3 E 3319, Lambert.

Antipoque Pierre Parcot, Jean Nyau, François Guillet, le 13-02-1662, 3 E 3319, Lambert.

Aucun objet n'a été spécifié.

Contrat d'engagement de Jean Guillet, le 27-03-1665, Teuleron.

Mariage de Mathieu Guillet et Louise Metay, le 16-02-1667, registres paroissiaux du Bois.

Sépulture de Nicolas Moynard, le 01-11-1668, registres paroissiaux de Saint-Martin.

Sépulture de Marie Guillet, le 05-01-1670, registres paroissiaux de Saint-Martin.

Baptême de Gabrielle Guillet, le 06-01-1670, registres paroissiaux de Saint-Martin.

Echange entre Mathieu Guillet et François Lefort, le 09-02-1670, 3 E 3313, Jamon.

Baptême de Marie Guillet, le 18-03-1674, registres paroissiaux de Saint-Martin.

Contrat de mariage entre Jacques Plaideau et Marie Duport, le 19-11-1675, 3 E 3314, Jamon.

Vente de Mathieu Guillet à Pierre Guilloton, le 09-05-1677, 3 E 3623, Herbert.

Vente de Marie Guillet à Jacques Cougnac, le 04-04-1678, 3 E 3314, Jamon.

Contrat de mariage entre Mathurin Clerc et Marie Guillet, le 21-11-1678, 3 E 3314, Jamon.

Amortissement de Marie Massiot à Morice Guillet, le 03-04-1710, 3 E 3341, Fierdesbras.